

VAR HABITAT – OPH DU VAR

Siège Social : Avenue Pablo Picasso – 83160 LA VALETTE DU VAR
Adresse postale : B.P. 29 – 83040 TOULON CEDEX 9

EXTRAIT

6

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration de
VAR HABITAT – OPH DU VAR

SEANCE du **20 JUIN 2025**

Objet de la délibération :

**RENEGOCIATION DE
DETTE AUPRES DE
LA BANQUE DES
TERRITOIRES
GROUPE CAISSE DES
DEPOTS**

Le Conseil d'Administration de VAR HABITAT – OPH DU VAR
conformément à son Règlement Intérieur s'est réuni à :
LA VALETTE DU VAR

sous la présidence de : **M. Thierry ALBERTINI**

ADMINISTRATEURS EN EXERCICE : **23**

Présents : Thierry ALBERTINI, Rodolphe ARNAUD, Bruno
BAIXE, Catherine BASCHIERI, Christian BRIEL, Michèle
BUGEAU, Dominique CAPITAINE, Solange CHIECCHIO,
Patrick EVEILLEAU, Jeannine GHIO, Loïc GUILLEUX, Serge
PELLEGRIN, Jacques PEYROT, Valérie RIALLAND

Patrick DEBIEUVRE, ayant donné pouvoir à Thierry
ALBERTINI

Marc ESPONDA, ayant donné pouvoir à Dominique
CAPITAINE

Josée MASSI ayant donné pouvoir à Thierry ALBERTINI

Absents et excusés : Martine ARENAS, Carmen COINTREL,
Dalila CHOUIAH, Delphine GROSSO, Dominique LAIN, Marc
LAURIOL

Représentants du CSE présent : Didier D'HOTEL,
Stéphanie MANETTI

Commissaire du gouvernement excusé : Frédéric LOUBEYRE
(DDTM du Var)

Monsieur le Président dit :
Chers Collègues,

Dans le cadre de la gestion active de la dette de Var Habitat et compte tenu de l'impact de la hausse du taux du livret A en 2023-2024, nous avons travaillé avec la Banque des Territoires (Groupe Caisse des Dépôts) sur une opération de réaménagement d'une partie des emprunts indexés sur le taux du livret A.

Suite aux travaux réalisés avec la Banque des Territoires, vous trouverez ci-dessous les principales caractéristiques de l'opération; le détail de ce réaménagement proposé par la Banque des Territoires (Groupe Caisse des Dépôts) est joint en annexe de cette délibération.

Afin de pouvoir finaliser cette opération de réaménagement, il est demandé au Conseil d'Administration d'autoriser le Directeur Général à la réalisation de

l'opération de réaménagement d'emprunts auprès de la Banque des Territoires aux conditions décrites en annexe et à signer les avenants des contrats de prêt.

L'offre de réaménagement porte sur 247 lignes de prêt pour un montant total de 174 803 224 € avec une date de valeur du réaménagement au 1^{er} juillet 2025.

Prêts actuels :

Capital Restant Dû : 174 803 224 € réparti sur 247 emprunts

Stock d'intérêts différés : 163 136 € à payer

Intérêts Courus Non Echus : 2 993 194 € à payer

Durée résiduelle : (voir tableau joint)

Taux d'intérêt : Livret A + marge (voir tableau joint)

Conditions de remboursement anticipé : indemnité actuarielle et indemnité forfaitaire

Réaménagement proposé :

Capital Restant Dû : 174 803 224 € réparti sur 247 emprunts

Durée résiduelle identique à la durée actuelle des prêts

Conditions de remboursement anticipé : indemnité actuarielle

Commission de réaménagement : 50 000 €

Lot 1 : 86 917 241 € réparti sur 98 emprunts

Passage en « Echéance et intérêts prioritaires » en Double Révisabilité avec application d'un taux de progressivité de 0,50%

Lot 2 : 52 816 233 € réparti sur 111 emprunts

Passage en « Echéance et intérêts prioritaires » en Double Révisabilité avec application d'un taux de progressivité de 0,00%

Lot 3 : 721 084 € sur 1 emprunt

Baisse de marge à Livret A + 0,90% et passage en « Echéance et intérêts prioritaires » avec application d'un taux de progressivité de 0,00%

Lot 4 : 33 950 230 € réparti sur 36 emprunts

Passage en « Echéance et intérêts prioritaires » avec application d'un taux de progressivité de 0,50%

Lot 5 : 398 436 € sur 1 emprunt

Changement du taux de progressivité à 0,00%

Le Conseil d'Administration après avoir entendu l'exposé de son Président, l'adopte à l'unanimité et le transforme en délibération

Le Président,

Thierry ALBERTINI